



MAIRIE DE SAINTE-LIZAIGNE

BREVES INFOS MUNICIPALES

SAINTE-LIZAIGNE

septembre-octobre 2018

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le 20 septembre à 18H30 sous la présidence de Pascal Pauvrehomme, Maire, pour prendre les décisions suivantes :

PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2017 DE LA CCPI :

Le Conseil Municipal prend acte de ce rapport annuel.

DEBAT DU PADD DU PLUI (PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL) :

Dans le cadre de l'élaboration du PLUI sur le territoire de la CCPI, Le Conseil Municipal a débattu sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durable (PADD). Ce diagnostic définit les orientations en matière d'aménagement et d'équipement du territoire, d'urbanisme, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques, l'habitat, les transports et déplacements, le développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs et fixe les objectifs de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.

DECISION MODIFICATIVE N° 1 DU BUDGET GENERAL :

Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, cette décision.

ACQUISITION DE TERRAINS

Le conseil décide d'acquérir trois parcelles près du centre bourg : les parcelles C31, 32 et 45, soit une superficie de 5 ha 89 a.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Pour celles et ceux qui ne sont pas encore inscrits sur les listes électorales, vous pouvez le faire en mairie à partir du 1^{er} septembre et ce jusqu'au 31 décembre 2018. Venez munis de votre carte nationale d'identité et d'un justificatif de domicile.

PARC EOLIEN

Concernant le 3^o parc éolien de Sainte-Lizaigne, la demande de l'Autorisation Environnementale a été déposée le 25 juillet en Préfecture. La recevabilité du dossier a été prononcée le 24 août. Suite à l'avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale, une enquête publique se tiendrait en mairie du 22 octobre au 23 novembre. Rappelons encore que Sainte-Lizaigne s'est engagée par délibération à ne pas dépasser **12 à 14 machines au total** sur les 2636 ha que compte la commune.

ROUTE DE L'ECHARDON

De temps à autre, des camions de gros tonnage devant emprunter cette rue pour des raisons professionnelles, stationnez votre véhicule de façon à ne pas gêner la circulation. Merci de votre compréhension.

ANIMATIONS/LOISIRS

C'est parti pour une nouvelle saison pour le yoga, la chorale, le foot, la gym, le club « Joie et Amitié ». Venez rejoindre nos associations. Renseignez-vous auprès du secrétariat de mairie.

Samedi 29 septembre en soirée : (MTL) loto organisé par le Club Canin Licinien.

Dimanche 7 octobre 8h : Départ place Jean Jamet du rallye de voitures anciennes organisé par le Club Escapade

Samedi 20 octobre 20h : L'association des Jardiniers convie toute la population à une conférence que donnera à la MTL le maire de Sainte-Lizaigne Pascal Pauvrehomme sur le thème :

« Sainte-Lizaigne, grandeur et disparition d'un vignoble en Berry ». Cette conférence sera suivie d'une dégustation de genouillet et galette aux pommes de terre. – Entrée gratuite -

TRAVAUX

Les travaux prévus Chemin du Moulin Drap et sur le puits du Péliou sont programmés en octobre.